

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES



LA CONCEPTION
LA NATURE... PAISIBLE.
AVIS PUBLIC

**Demande d'usage
conditionnel**

Le Conseil municipal rendra une décision à une demande d'usage conditionnel aux règlements d'urbanisme le 14 mars 2022, à huis clos par visioconférence.

La demande d'usage conditionnel (# 2022-00003) est localisée au 1035 Route de la Station sur le lot rénové 4 865 571.

Elle vise à autoriser la location court terme d'une résidence de tourisme, alors que l'usage « établissement d'hébergement touristique de courte durée » est assujéti, dans la zone HR-2-1, au Règlement relatif aux usages conditionnels numéro 08-2011.

Toute personne intéressée peut se faire entendre relativement à cette demande par courriel à direction@municipalite.laconception.qc.ca.

Donné à La Conception le 18 février 2022.



Josiane Alarie
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée Josiane Alarie, de la Municipalité de La Conception, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil le 18 février 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 18 février 2022.



Josiane Alarie
Directrice générale et greffière-trésorière